



Département des Forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIERES MONDIALES 2010**

RAPPORT NATIONAL

CAP-VERT

FRA2010/037
Rome, 2010



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

Les forêts gérées durablement ont de nombreuses fonctions socioéconomiques et environnementales particulièrement importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale; elles jouent également un rôle crucial dans le développement durable. La possibilité de pouvoir disposer d'information fiable et à jour sur l'état des ressources forestières – non seulement par rapport à la superficie forestière et son changement mais aussi par rapport à des variables telles que le matériel sur pied, les produits forestiers ligneux ou non ligneux, le carbone, les aires protégées, l'utilisation des forêts à des fins récréatives ou à d'autres fins, la diversité biologique et la contribution des forêts aux économies nationales – est essentielle pour les processus de décision des politiques et des programmes forestiers ainsi que du développement durable, et ce à tous les niveaux.

À la demande de ses États membres, la FAO suit régulièrement l'évolution des forêts du monde, ainsi que leur gestion et utilisation, par le biais de son Programme d'évaluation des ressources forestières. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010) a été demandée par le Comité des forêts de la FAO en 2007. Elle sera basée sur un processus exhaustif d'établissement de rapports nationaux et sera complétée par une enquête mondiale par télédétection. L'évaluation portera sur les sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts comprenant des variables relatives aux cadres politique, juridique et institutionnel. FRA 2010 entend également contribuer au suivi de la réalisation des Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts et de l'Objectif de biodiversité de 2010 de la Convention sur la diversité biologique. La publication des résultats est prévue pour 2010.

Le Programme d'évaluation des ressources forestières est coordonné par le Département des forêts au siège de la FAO à Rome. La personne de référence est:

Mette Løyche Wilkie
Forestier principal
FAO Département des forêts
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00153, Italie

Courriel: Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les lecteurs peuvent également écrire à: fra@fao.org

Pour plus d'informations sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales, veuillez consulter: www.fao.org/forestry/fra

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La collection de Documents de travail de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) vise à refléter les activités et les progrès du Programme de FRA de la FAO. Les documents de travail ne sont pas des sources d'information faisant autorité – ils ne traduisent pas la position officielle de la FAO et ne devraient pas servir à des fins officielles. Veuillez consulter le site web des forêts de la FAO (www.fao.org/forestry/fr) pour avoir accès à des informations officielles.

La collection de Documents de travail de FRA est une tribune importante pour la diffusion rapide d'informations sur le programme de FRA. Pour signaler d'éventuelles erreurs dans les documents de travail ou fournir des commentaires pour en améliorer la qualité, les lecteurs sont priés d'écrire à fra@fao.org.

Table des matières

INTRODUCTION	5
1 TABLEAU T 1 ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	7
2 TABLEAU T2 – REGIME DE PROPRIETE ET DROITS DE GESTION DES FORETS.....	10
3 TABLEAU T3 – DESIGNATION ET GESTION DES FORETS	13
4 TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS	17
5 TABLEAU T5 – ÉTABLISSEMENT DES FORETS ET REBOISEMENT	19
6 TABLEAU T6 – MATERIEL SUR PIED	21
7 TABLEAU T7 – BIOMASSE	25
8 TABLEAU T8 – STOCK DE CARBONE.....	27
9 TABLEAU T9 – INCENDIES DE FORET	30
10 TABLEAU T10 – AUTRES PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET VITALITE DES FORETS	32
11 TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS ET VALEUR DU BOIS EXTRAIT.....	33
12 TABLEAU T12 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX ET VALEUR DES PFNL EXTRAITS.....	35
13 TABLEAU T13 – EMPLOI.....	36
14 TABLEAU T14 – CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE.....	38
15 TABLEAU T15 – CADRE INSTITUTIONNEL	39
16 TABLEAU T16 – FORMATION ET RECHERCHE.....	41
17 TABLEAU T17 – RECOUVREMENT DES RECETTES PUBLIQUES ET DEPENSES.....	43

Rédaction du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	Institution / adresse	Courrier électronique	Télécopie	Tableaux
Barros Domingos Goncalves	MADRRM- DGASP, Direction des Services de Sylviculture	Domingosbarros5@hotmail.com	(+238)2647539/42	

Introduction

L'archipel du Cap Vert, composé de 10 îles dont 9 habitées couvre une superficie de 4033 km pour une population résidente évaluée à 434.812 habitants, selon les résultats du recensement général de l'an 2000. Cap Vert est situé à 450 km des côtes sénégalaises entre 14°48' et 17° 12' de latitude Nord, 22°41' et 25°22' de longitude ouest.

D'origine volcanique, les îles du Cap-Vert ont un relief fort accidenté et se répartissent, du point de vue physiographique, en deux groupes : celui des îles au relief prononcé dont l'altitude avoisine ou dépasse les 1000 m (**St.Antão, St. Vicente, St Nicolau, Santiago, Fogo et Brava**), et celui des îles au relief plus ou moins aplani, ne dépassant pas 500 m (**Maio, Boa Vista, Sal**). Les sommets les plus élevés atteignent **2898** m au volcan de l'île de Fogo, **1979** m au topo de Coroa de l'île de St.Antão, **1395** m au Pico d'Antonio dans l'île de Santiago. Les pentes vont de 40 à 70% dans les zones cultivées et jusqu'à 120% au départ des bassins versants.

D'après une étude datant de 1986, les sols au Cap-Vert se répartissent par vocation tel que présenté au tableau I en annexe, exclusion faite aux îles non habitées qui totalisent 4600 ha de surface.

Du fait de sa position géographique dans la partie la plus septentrionale de la zone sahélienne, le Cap-Vert a un climat tropical de type semi-aride et aride tempéré par l'influence océanique.

Les précipitations sont généralement faibles sur l'ensemble du pays et inférieures à 300 mm par an sur 65% du territoire situé à moins de 400 m d'altitude. Ainsi, la pluviométrie dans chaque île est dépendante de l'altitude, du relief et de l'exposition aux vents. Elle est caractérisée par une forte irrégularité interannuelle. La saison pluvieuse est courte ; la quasi-totalité des pluies (80%) tombent en août, septembre, octobre. Les averses sont très intenses, brèves et présentent une grande variabilité spatiale et temporelle. Elles sont de caractère torrentiel, particulièrement dans les îles au relief prononcé. L'intervalle entre deux pluies consécutives peut être important, occasionnant des poches de sécheresse néfastes à l'agriculture.

Les températures sont généralement modérées en raison de l'influence maritime. Les valeurs moyennes annuelles sont proches de 25°C. Le mois le plus chaud est septembre (26,7°C en moyenne), le mois le plus frais est janvier (18,4°C en moyenne).

L'humidité relative annuelle de l'air varie en moyenne de 75 % en zone aride à plus de 80% en zone d'altitude, les valeurs les plus basses étant relevées au mois de mars. En période d'harmattan, l'humidité peut tomber à 10% en quelques heures, causant des dégâts considérables sur la végétation.

Dû aux conditions pédo-climatiques, la végétation du Cap Vert étaient relativement faible. Selon quelques études, au passé il existait une couverture végétale naturelle primitive discontinue, qui progressivement a été détruite sous

l'action de l'homme. Ils s'agissait des espèces telles que : **Baobab** (*Adansonia digitata*), **Ficus sp** (*ficus sp*), **Tamarinier** (*Tamarindus indica*), *Faidherbia albida* (*Acacia albida*) etc. , que actuellement ont les trouves d'une façon isolé au fond des bassins.

C'était dans ce contexte, que le premier gouvernement du Cap Vert et tous les autres qui lui ont succédé conscient de la pauvreté du couvert végétal avec ses conséquences néfaste sur l'environnement et la productivité des sols ont entrepris des actions systématiques de lutter contre la sécheresse et la désertification.

Au lendemain de son indépendance politique en 1975 la République du Cap Vert ne comportait qu'environ de 3000 ha de terrain de plantations forestières localisé essentiellement en zone de latitude.

Les efforts de reboisement entrepris depuis les temps coloniaux ont porté aujourd'hui, selon les derniers chiffres fournis par la Direction des Services de la Sylviculture à une surfaces forestières totales plantées à environ à 81975 ha jusqu'à fin 1999, soit environ 22%, de la couverture forestière du territoire national. Cette couverture végétale actuelle est composé de plantations d'essences exotiques telles que : *Proposis juliflora*, *Acacia holosericea*, *Parkinsonia aculeata*, *Eucalyptus camaldulensi*, *Pinus*, *Cupressus*, etc, largement dominée par le *Proposis juliflora*, est inégalement répartie entre les îles.

1 Tableau T 1 Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres n'entrant pas dans la catégorie «forêt», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
Autres terres dotées de couvert d'arbres (sous-catégorie de «autres terres»)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Données fournies par la Directrice du Service de la Sylviculture	M	Surfaces boisées -	2003 2000 1990	Il s'agit de données provisoires, car le rapport officiel d'activités 2004 du secteur forestier au niveau national, n'a pas encore été élaboré
Plan de Développement National	F	Taux de plantation annuel	Taux établi en 2002	Il s'agit de la prévision de la surface à boiser par an au niveau national, pendant le période du Plan (2002/2006)

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêt	Comme il n'existe pas une classification technique sur les forêts du Cap-Vert, dans le cadre de ce travail est considéré comme Forêt « Tout surface boisés (plantations) artificiellement par ou sur la commande l'Etat, indépendamment de l'âge et l'hauteur des arbres, du couvert arboré et de la superficie des terres

1.2.3 Données de base

1990, 2000 et 2003

Classe (catégorie) nationale	Superficie en ha
Forêt en 1990	57748
Forêt en 2000	82094
Forêt en 2003	82 934
Autres terres en 2003	320 066

2002

Taux annuel de plantation = 300 ha

1.3 Analyse et traitement des données nationales

1.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

1.3.2 Estimation et prévision

L'estimation pour 2005 et de 2010 a été établie à partir des surfaces boisées en 2003 et de la prévision de reboisement par an établi dans le Plan de Développement National (300ha/an).

1.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

1.4 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2010	Superficie (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Forêt	57,75	82,09	83,59	85,09
Autres terres boisées	0	0	0	0
Autres terres	345,25	320,91	319,41	317,91
...dont dotées de couvert d'arbres	ND	ND	ND	ND
Eaux intérieures	0	0	0	0
TOTAL	403	403	403	403

1.5 Commentaires au tableau T1

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	La catégorie forêt dans le domaine de la réalisation du inventaire Forestière National que se trouve en cours, a été considéré et reconsidéré en adoptant la définition de la forêt par le da FAO	Nous pensons que dans l'année 2010 nous pouvons atteindre 85.000 ha C'est vrai qu'on observe un ralentissement des plantation après 2000, car les campagnes des plantation sont actuellement réalisées par les services décentralisés du Ministère de l'Environnement, Développement Rural et Ressources

		Marines, alors qu'elles étaient auparavant réalisées par tous les services de l'état volontairement (populations, fonctionnaires public et les services d'état) et les précipitations étaient aussi plus importantes.
Autres terres boisées	Dans cette catégorie sont traitées les catégories avec toutes les aires forestières que ne peuvent pas atteindre 5 m de haut et 10% de couverture par hectare, les forêts ouvertes entre 5 à 10% de couverture et hauteur supérieure à 5 m et les zones arbustives	Après cette reclassification des aires forestières du Pays, les données actuelles changeront après la réalisation de l'inventaire National compte tenu que beaucoup des zones reboisées des zones arides sont dans ce groupe.
Autres terres		
Autres terres dotées de couvert d'arbres	Dans le système de classification adopté dans l'inventaire forestier entreront dans cette catégorie tous les zones agro forestier et les zones classifié comme les zones agricole diversifié dans les quels sont présenté les fruitiers	
Eaux intérieures		

Autres commentaires généraux au tableau

Les informations présentées dans le tableau T1, sont des données trouvées dans les documents de planification et de réalisation du secteur forestier et la plupart d'entre eux ne correspondent pas à la réalité du terrain. D'un autre côté, ces chiffres ne prennent pas en compte l'âge et la taille des arbres, ni le taux de couverture des forêts. En effet, ces informations correspondent à la surface des terres boisées avant 1975 jusqu'aux années de référence (1990 et 2000) et selon la Directrice des Services de Sylviculture ils sont plus officiels et crédibles par rapport aux chiffres trouvés dans d'autres documents du secteur forestier.

Année prévue pour l'achèvement de l'inventaire national en cours/planifié, et/ou de l'enquête nationale par télédétection/cartographie

Inventaire de terrain	En cours jusqu'au 2011
Enquête par télédétection/cartographie	En cours jusqu'au 2009

Les résultats de l'inventaire seront prêts, peut-être en 2011 car l'équipe est actuellement sur le terrain à récolter des données biométriques dans l'île de Santiago.

2 Tableau T2 – Régime de propriété et droits de gestion des forêts

2.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, collectivités, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
Particuliers (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
Entités et institutions commerciales privées (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations privées tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses privées, les établissements d'enseignement, etc.
Collectivités locales (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant à un groupe de particuliers au sein d'une même collectivité, vivant à l'intérieur ou à proximité de la zone forestière en question. Les membres de la collectivité sont des co-proprétaires partageant les droits et devoirs exclusifs, et les bénéfices obtenus contribuent au développement de la collectivité.
Collectivités indigènes/tribales (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant aux collectivités de populations indigènes ou tribales.
Autres formes de propriété	Autres formes de régimes de propriété ne rentrant pas dans les catégories précédentes. Sont également incluses les aires dont la propriété n'est pas définie ou est contestée.
Catégories liées au détenteur de droits de gestion des ressources forestières publiques	
Administration publique	L'administration publique (ou institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique) maintient les droits et les responsabilités de gestion dans les limites spécifiées par la loi.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Institutions privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non-lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Direction des Services de Sylviculture, 2008			annuel	Information provenant des services décentralisés du MADRRM (Ministère de l'Environnement, Développement Rural e Ressources Marines)

2.2.2 Classement et définitions

Pas de définition de classes nationales

2.2.3 Données de base

Toutes les forêts du cap vert sont de propriété publique et gérée par l'administration.

2.3 Analyse et traitement des données nationales

2.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

2.3.2 Estimation et prévision

Voir ci-dessus

2.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus

2.4 Données à insérer dans le tableau T2

Tableau 2a - Propriété des forêts

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Propriété publique	57,75	82,09	83,59
Propriété privée	0	0	0
...dont appartenant à des particuliers	0	0	0
...dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0	0	0
...dont appartenant à des collectivités locales	0	0	0
...dont appartenant à des collectivités indigènes /tribales	0	0	0
Autres formes de propriété	0	0	0
TOTAL	57,75	82,09	83,59

Est-ce que la propriété des arbres coïncide avec la propriété de la terre sur laquelle ils se trouvent?	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui
	<input type="checkbox"/>	Non
En cas de réponse négative , veuillez décrire ci-dessous en quoi elles diffèrent:		

Tableau 2b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Administration publique	57,75	82,09	83,59
Particuliers	0	0	0
Sociétés et institutions privées	0	0	0
Collectivités	0	0	0
Autre	0	0	0
TOTAL	57,75	82,09	83,59

2.5 Commentaires au tableau T2

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Propriété publique	Nous n'avons pas l'inventaire des catégories de formes de propriété Toutes les forêts du cap vert sont de propriété publique et gérée par l'administration.	
Propriété privée		
Autres formes de propriété		
Droits de gestion		

Autres commentaires généraux au tableau

3 Tableau T3 – Désignation et gestion des forêts

3.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Aires protégées	Aires spécialement affectées à la protection et au maintien de la diversité biologique, et des ressources naturelles et culturelles associées, dont la gestion a été envisagée par des moyens légaux ou autres moyens efficaces.
Catégories de fonctions désignées principales	
Production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière principalement affectée à la protection du sol et de l'eau.
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Services sociaux	Superficie forestière principalement affectée à la fourniture de services sociaux
Usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Autre	Superficie forestière principalement affectée à une fonction autre que la production, la protection, la conservation, les services sociaux ou les usages multiples.
Aucune fonction / fonction inconnue	Pas de fonction désignée spécifique ou fonction désignée inconnue.
Catégories spéciales de désignation et gestion	
Superficie de domaine forestier permanent (DFP)	Superficie forestière désignée à être maintenue comme forêt et qui ne peut pas être convertie à d'autres utilisations.
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont été établies.
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts	À définir et documenter par le pays.
Superficie forestière avec un plan d'aménagement	Superficie forestière soumise à un plan d'aménagement à long-terme (dix ans ou plus) documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
PAFN, 1994 « Etude sur bois énergie »	F	protection/conservation et production	1994	
Donnés fourni par la Directrice du Service de la Sylviculture, 2004	M	Surfaces boisés au niveau national en 1990 et 2000	2003	
Document du projet "Gestion intégrée participatif des écosystèmes des Aires protégées-GEF/PNUD ", 2004	M	Conservation	2002	

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Zones de la production de bois de feu	Zones avec plantation de <i>Prosopis juliflora</i> comme espèce principal
Zones Sylvo-pastorales	Zones avec la plantation de <i>Prosopis juliflora</i> ensemble avec les autres plantations
Zones Agro –forestière	Zones avec la plantation de <i>Prosopis juliflora</i> linéaire à grand distance
Zones de bassin côtier	Zones avec la plantation de <i>Prosopis juliflora</i> ensemble avec <i>Atriplex sp</i> et <i>Acacia bevenosa</i>
Zones des bassins versants	Zones avec la plantation de <i>Prosopis juliflora</i> et <i>Acacia bevenosa</i>

Au niveau national, scientifiquement les forêts du Cap Vert ne sont pas encore classées. C'est pour cette raison qu'il n'existe pas de classes nationales concernant les fonctions des forêts et des Autres terres boisées.

3.2.3 Données de base

En 2003, il existait 82 934 hectares de forêt.

Forêt	Fonction principale (1000 ha)	
	2003	observations
Production	66,3472	Surface 2003*0.80
Protection des sols et des eaux	7,2698	Surface 2003*0.2 Moins la surface des périmètres de protection
Conservation de la biodiversité	9,380	Surface des aires protégées y inclue les périmètres de protection

3.3 Analyse et traitement des données nationales

3.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

3.3.2 Estimation et prévision

Les pourcentages de forêts de production (80%) et de forêts de protection (20%) ont été appliqués directement aux surfaces forestières aux trois années de référence 1990, 2000, 2005 et 2010.

C'est seulement après 1990 que la surface des aires de la conservation de la biodiversité a été délimitée (soit 9380 ha).

3.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

3.4 Données à insérer dans le tableau T3

Tableau 3a – Fonction principale désignée

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Production	46,20	65,68	66,88	68,07
Protection du sol et de l'eau	11,55	7,03	7,33	7,64
Conservation de la biodiversité	0	9,38	9,38	9,38
Services sociaux	0	0	0	0
Usages multiples	0	0	0	0
Autre (spécifier la fonction dans les commentaires au tableau)	0	0	0	0
Aucune fonction / fonction inconnue	0	0	0	0
TOTAL	57,75	82,09	83,59	85,09

Tableau 3b – Catégories spéciales de désignation et gestion

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Superficie de domaine forestier permanent	ND	ND	ND	ND
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	ND	9,380	9,380	9,380
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts ¹⁾	ND	ND	ND	ND
Superficie forestière avec un plan d'aménagement	ND	ND	ND	ND

3.5 Commentaires au tableau T3

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Production		

Protection du sol et de l'eau		
Conservation de la biodiversité	Il n'existe pas de donnée pour la classification « Conservation de la biodiversité » en 1990 car c'est après l'adhésion du Cap Vert à la convention de la Biodiversité qu'il a été estimé la surface des aires de la conservation de la biodiversité.	
Services sociaux		
Usages multiples		
Autre (spécifier la fonction dans les commentaires au tableau)		
Aucune fonction / fonction inconnue		
Superficie de domaine forestier permanent		
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées		
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts ¹⁾		
Superficie forestière avec un plan d'aménagement		

Autres commentaires généraux au tableau

Les chiffres de T3 sont toutefois à considérer avec réserve car on ne possède aucune information fiable au niveau national sur la répartition des boisements par zone agro - écologique et par fonction.

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts

4.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme / catégorie	Définition
Forêt naturellement régénérée	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant <u>en-dehors</u> de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégories de caractéristiques	
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
Autre forêt naturellement régénérée d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
Forêt plantée d'espèces introduites (<i>sous-catégorie</i>)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Catégories spécifiques	
Plantations d'hévéas	Superficie forestière présentant des plantations d'hévéas.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
Bambou	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation à prédominance de bambous.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Direction des Services de Sylviculture		Surfaces boisées		Voir chapitre 1

4.2.2 Classement et définitions

Pas de définitions.

4.2.3 Données de base

L'ensemble des forêts au Cap Vert sont des forêts plantées.

4.3 Analyse et traitement des données nationales

4.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

4.3.2 Estimation et prévision

Voir le chapitre 1 pour les superficies des forêts aux différentes années de référence.

4.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus.

4.4 Données à insérer dans le tableau T4

Tableau 4a

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Forêt primaire	0	0	0	0
Autres forêts naturellement régénérées	0	0	0	0
...dont d'espèces introduites	0	0	0	0
Forêt plantée	57,75	82,09	83,59	85,09
...dont d'espèces introduites	57,75	82,09	83,59	85,09
TOTAL	57,75	82,09	83,59	85,09

Tableau 4b

Catégories de FRA 2010	Superficie (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Plantations d'hévéas (forêt)	0	0	0	0
Mangroves (forêt et ATB)	0	0	0	0
Bambous (forêt et ATB)	0	0	0	0

4.5 Commentaires au tableau T4

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire		
Autre forêt naturellement régénérée		
Forêt plantée	Tous les forêts du pays sont des forêts plantées avec des espèces introduites	
Plantations d'hévéas	Il n'existe pas la plantation d'hévéas	
Mangroves	Il n'existe pas des mangroves c'est un pays très sec	
Bambou	Il n'existe pas la plantation de Bambou	

Autres commentaires généraux au tableau

5 Tableau T5 – Établissement des forêts et reboisement

5.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Boisement	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
Reboisement	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré sur des terres classifiées comme forêt.
Expansion naturelle de la forêt	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière sur des terres précédemment agricoles).

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Plan de Développement National	F	Taux de plantation annuel	Taux établi en 2002	Il s'agit de la prévision de la surface à boiser par an au niveau national, pendant le période du Plan (2002/2006)

5.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

5.2.3 Données de base

2002 : Taux annuel de plantation = 300 ha. Ce taux est considéré comme constant entre 2000 et 2010.

Entre 1990 et 2000, le taux annuel de plantation était de 2400 ha/an environ. Il s'agit de « boisement » au sens de FRA.

5.3 Analyse et traitement des données nationales

5.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

5.3.2 Estimation et prévision

Voir ci-dessus.

5.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus.

5.4 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA	Établissement de forêts annuel (hectares/an)			...dont d'espèces introduites (hectares/an)		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Boisement	2400	300	300	2400	300	300
Reboisement						
...dont sur des zones plantées précédemment						
Expansion naturelle de la forêt						

5.5 Commentaires au tableau T5

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Boisement		
Reboisement		
Expansion naturelle de la forêt		

Autres commentaires généraux au tableau

6 Tableau T6 – Matériel sur pied

6.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre de Y cm; peut également inclure les branches d'un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied d'espèces commerciales	Matériel sur pied (voir définition précédente) d'espèces commerciales.

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO 2003. Wood volume and woody biomass: Review of FRA 2000 estimates- Country briefs. Rome 2005	M	Le volume sur pied moyen à l'hectare	2000	Source secondaire
PAFN. 1994 « Etude sur bois énergie »	F	protection/conservation et production	1994	Document du projet "Gestion intégrée et participatif des écosystèmes des Aires protégées-GEF/PNUD", 2004
Direction des Services de Sylviculture. 2002	M	Noms des espèces	2002	Il s'agit des noms des espèces les plus utilisées dans les campagnes de reboisement.

6.2.2 Classement et définitions

Pas de définition des classes nationales.

6.2.3 Données de base

- Estimations de la superficie forestière d'après T1.
- Estimations de la forêt de production : Forêts de production = 80% Forêt totale

En 2000 : Le volume sur pied moyen à l'hectare = 144 m³/ha

Liste des espèces forestières les plus utilisées dans les campagnes de reboisement:

a) zones arides et semi-arides

Prosopis juliflora, *Parkinsonia aculeata*, *Azadiract indica*, *Leucaena leucocephala*, *Acacia holocericia*, *Jatropha curcas*, *Acacia bivenosa*, *Acacia victóriae*, *Acacia cyanophilla*, et *Atriplex numulária*.

b) Zones humides et semi-humides

Grevillea robusta, *Eucalyptus spp.*, *Pinus spp.*, et *Cupressus spp.*, *Acacia molíssima*

6.3 Analyse et traitement des données nationales

6.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

6.3.2 Estimation et prévision

Matériel sur pied :

Pour chacune des années de référence, nous avons faites des estimations de la manière suivante (voir le tableau ci-dessous):

Matériel sur pied = Le volume sur pied moyen à l'hectare * la superficie forestière (telle que présentée dans le tableau T1) ;

L'ensemble du volume total est considéré comme étant commercial car l'ensemble des forêts sont des plantations d'espèces commerciales.

	1990	2000	2005	2010
Superficie forestière (1000 ha)	57,7	82,1	83,5	85,09
Forêt de production (1000 ha)	46,2	65,6	66,8	68,07
Volume (m3/ha)	144	144	144	144
Matériel sur pied (million m3)	8,3	11,8	12,0	12,3
Matériel sur pied commercial (million m3)	8,3	11,8	12,0	12,3

Volume des espèces forestières les plus utilisées

Les noms des espèces présentées concernent les espèces forestières les plus utilisées dans le reboisement. À cause du manque de suivi du taux de réussite des plantations, on n'a pas de données nationales, conformément à la définition du FRA. L'unique information nationale fiable, c'est que le *Prosopis juliflora* est l'espèce forestière la plus répandue dans la zone aride.

6.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Pas nécessaire.

6.4 Données à insérer dans le tableau T6

Tableau 6a – Matériel sur pied

Catégorie de FRA 2010	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)							
	Forêt				Autres terres boisées			
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Total matériel sur pied	8,3	11,8	12,0	12,3	ND	ND	ND	ND
... dont conifères	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
... dont feuillus	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Matériel sur pied d'espèces	8,3	11,8	12,0	12,3	ND	ND	ND	ND

commerciales								
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau 6b – Matériel sur pied: les dix espèces les plus répandues

Catégorie de FRA 2010 / Nom de l'espèce			Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)		
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005
1 ^{ère}	<i>Prosopis juliflora</i>		ND	ND	ND
2 ^{ème}					
3 ^{ème}					
4 ^{ème}					
5 ^{ème}					
6 ^{ème}					
7 ^{ème}					
8 ^{ème}					
9 ^{ème}					
10 ^{ème}					
Restantes					
TOTAL					

Tableau 6c – Spécifications des valeurs-seuil

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine ¹ d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)		
Diamètre minimal (cm) de la cime pour calculer le matériel sur pied (Y)		
Diamètre minimal (cm) des branches incluses dans le matériel sur pied (W)		
Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessous de la souche » (AS)		

6.5 Commentaires au tableau T6

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied		
Matériel sur pied de feuillus/conifères		
Matériel sur pied d'espèces commerciales		

¹ Le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) se rapporte au diamètre sur écorce mesuré à une hauteur de 1,30 m au-dessus du sol ou de 30 cm au-dessus des contreforts, si ceux-ci ont une hauteur supérieure à un mètre.

Les dix espèces les plus répandues		
---------------------------------------	--	--

Autres commentaires généraux au tableau

7 Tableau T7 – Biomasse

7.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute biomasse de racines vivantes. Les racelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Directions des Services de Sylviculture				Ces données seront disponibles après la mise œuvre du inventaire forestier national
FAO (2008) Directives pour l'établissement des rapports nationaux FRA2010		Valeurs par défaut		

7.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

7.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales, la méthode présentée dans les directives de la FAO (2008) pour l'établissement des rapports nationaux a été utilisée :

1) Biomasse au-dessus du sol (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m³) x BCEF
Avec BCEF (Facteur de conversion et d'expansion de la biomasse) de 0,66 (pour les forêts feuillues tropicales sèches ayant un volume à l'hectare supérieur à 80 m³/ha, selon la FAO, 2008. Directives de la FAO, annexe 5.4).

2) Biomasse souterraine (tonnes) = Biomasse au-dessus du sol (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de **0,28** pour les forêts tropicales sèches ayant une biomasse aérienne de plus de 20 tonnes/ha selon l'annexe 5.3 des Directives de la FAO)

3) Biomasse de bois mort (tonnes) : aucune donnée nationale n'existe.

7.3 Analyse et traitement des données nationales

7.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

7.3.2 Estimation et prévision

Voir ci-dessus.

7.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Pas nécessaire

7.4 Données à insérer dans le tableau T7

Catégorie de FRA 2010	Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)							
	Forêt				Autres terres boisées			
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Biomasse aérienne	5,5	7,8	7,9	8,1	ND	ND	ND	ND
Biomasse souterraine	1,5	2,2	2,2	2,3	ND	ND	ND	ND
Bois mort	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL	7,0	10,0	10,1	10,4	ND	ND	ND	ND

7.5 Commentaires au tableau T7

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Biomasse aérienne		
Biomasse souterraine		
Bois mort		

Autres commentaires généraux au tableau

8 Tableau T8 – Stock de carbone

8.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse aérienne	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifique indiquée par le pays et appliquée de façon cohérente à travers toutes les séries chronologiques.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAO (2008) Directives pour l'établissement des rapports nationaux FRA2010		Valeurs par défaut		

8.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

8.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales concernant le stock de carbone, la méthodologie préconisée dans les directives de la FAO (2008) a été utilisée :

Carbone dans la biomasse aérienne = Biomasse aérienne x 0,47
(0,47 étant la valeur par défaut préconisée par le GIEC dans l'annexe 5.2 des directives FAO)

Carbone dans la biomasse souterraine = Biomasse souterraine x 0,47

Carbone dans le bois mort = valeur par défaut du GIEC non disponible

Carbone dans la litière = Superficie forestière x 2,1 /1000

(2,1 étant la teneur en carbone de la litière tirée de l'annexe 5.9 pour les forêts de feuillus tropicales)

Carbone dans le sol = Superficie forestière x 35 / 1000

(35 étant la teneur en carbone du sol tirée de l'annexe 5.10 pour les sols des zones tropicales sèches à faible activité d'argile).

8.3 Analyse et traitement des données nationales

8.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

8.3.2 Estimation et prévision

Voir ci-dessus

8.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

8.4 Données à insérer dans le tableau T8

Catégorie de FRA 2010	Carbone (Millions de tonnes métriques)							
	Forêt				Autres terres boisées			
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Carbone dans la biomasse aérienne	2,6	3,7	3,7	3,8	ND	ND	ND	ND
Carbone dans la biomasse souterraine	0,7	1,0	1,0	1,1	ND	ND	ND	ND
Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante	3,3	4,7	4,8	4,9	ND	ND	ND	ND
Carbone dans le bois mort	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Carbone dans la litière	0,12	0,17	0,18	0,18	ND	ND	ND	ND
Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Carbone dans le sol	2,02	2,87	2,93	2,98	ND	ND	ND	ND
TOTAL	5,44	7,74	7,91	8,06	ND	ND	ND	ND

Profondeur du sol (cm) utilisée pour estimer le carbone dans le sol	30
---	----

8.5 Commentaires au tableau T8

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Carbone dans la biomasse aérienne		

Carbone dans la biomasse souterraine		
Carbone dans le bois mort		
Carbone dans la litière		
Carbone dans le sol		

Autres commentaires généraux au tableau

9 Tableau T9 – Incendies de forêt

9.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre moyen annuel d'incendies de végétation.
Superficie touchée par les incendies	Superficie moyenne annuelle touchée par les incendies de végétation.
Incendie de végétation (terme supplémentaire)	Tout incendie de végétation indépendamment de la source d'allumage, du dégât ou du bénéfice.
Incendie non contrôlé	Tout incendie de végétation non planifié et non contrôlé qui, quelle que soit sa source d'allumage, peut nécessiter une action d'extinction ou toute autre action conforme à la politique des organisations de lutte contre le feu.
Feu planifié	Un feu de végétation, quelle que soit sa source d'allumage, qui brûle conformément à des objectifs de gestion et qui ne nécessite pas de mesures d'extinction ou qui nécessite de mesures d'extinction limitées.

9.2 Donnée nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
DSS - Carte du relevé cartographique de la zone du périmètre forestier de Monte Velha détruit par incendie	E	Surface du périmètre forestier de Monte Velha brouillée Total des incendies au pays	2004	Les îles avec le taux plus élevés des incendies forestiers sont : Fogo et Santo Antão

9.2.2 Classement et définitions

Pas de classes nationales

9.2.3 Données de base

L'information présentée concerne uniquement la surface des périmètres boisés d'île de Fogo détruits par le feu en 2004. Les incendies des terres agricoles ne sont pas pris en considération.

Les incendies qui ont eu lieu dans le périmètre forestier de Planalto Leste (Ile de Sto. Antão) brouillée ne sont pas considérés dans le cadre du présent rapport.

Incendie des forêts	Surface forestière (ha) touchée
2004	347,07

Le total des incendies en 2004 était de 484 ha.

9.3 Analyse et traitement des données nationales

9.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

9.3.2 Estimation et prévision

Les données nationales sont insuffisantes pour permettre des estimations correctes des superficies annuellement touchées par le feu en 1990 et 2000.

Nous estimons que ces données sont valables pour 2005.

9.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

9.4 Données à insérer dans le tableau T9

Tableau 9a

Catégorie de FRA 2010	Moyenne annuelle sur une période de 5 ans					
	1990		2000		2005	
	1000 hectares	nombre d'incendies	1000 hectares	nombre d'incendies	1000 hectares	nombre d'incendies
Superficie totale de terres touchées par les incendies	ND	ND	ND	ND	0,484	ND
... dont de forêt	ND	ND	ND	ND	0,347	ND
... dont d'autres terres boisées	ND	ND	ND	ND	ND	ND
... dont d'autres terres	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Tableau 9b

Catégorie de FRA 2010	Proportion de superficie forestière touchée par des incendies (%)		
	1990	2000	2005
Incendie non contrôlé	ND	ND	ND
Feu planifié	ND	ND	ND

9.5 Commentaires au tableau T9

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Superficie touchée par les incendies		
Nombre d'incendies		
Incendie non contrôlé / Feu planifié		

Autres commentaires généraux au tableau

10 Tableau T10 – Autres perturbations influençant la santé et vitalité des forêts

Par rapport aux maladies causées par des agents pathogènes, il existe des informations sur les plantations *Pinus sp.* (île de St. Antão), *Eucalyptus sp.* (île de Santiago) et *Prosopis juliflora*, qui sont fortement attaquées par *Coleopterus sp.* Cependant aucun suivi n'a été faite, concernant l'évaluation de ce phénomène.

Aucune donnée n'existe pour compléter ce chapitre.

11 Tableau T11 – Extraction de bois et valeur du bois extrait

11.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois rond extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et de services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Direction des Services de Sylviculture 2008		Extraction du bois de feu	2005	

11.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

11.2.3 Données de base

L'extraction de bois de feu en 2005 est de 10 613 tonnes. Il n'existe pas de données pour les autres années.

11.3 Analyse et traitement des données nationales

11.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

11.3.2 Estimation et prévision

Les données sont exprimées en tonnes et doivent donc être converties en mètres cube.

Pour le bois de feu, 1 m³=0,75 tonnes (voir lignes directrices de FRA2010). En 2005, **14 151 m³** de bois de feu ont été extraits.

La valeur du bois de feu est de 7000 escudos/m³.

11.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus.

11.4 Données à insérer dans le tableau T11

Catégorie de FRA 2010	Extraction de bois industriel			Extraction de bois de feu		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Volume total (1000 m ³ sur écorce)	ND	ND	ND	ND	ND	14,1
... dont provenant de la forêt	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Valeur unitaire (monnaie nationale / m ³ sur écorce)	ND	ND	ND	ND	ND	7000
Valeur totale (1000 monnaie nationale)	ND	ND	ND	ND	ND	98700

Note: Les chiffres des années de référence se rapportent aux moyennes pour des périodes de cinq ans suivantes: 1988-1992, 1998-2002 et 2003-2007 respectivement.

	1990	2000	2005
Nom de la monnaie nationale	Escudos	Escudos	Escudos (\$)

11.5 Commentaires au tableau T11

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Volume total de bois industriel		
Volume total de bois de feu		
Valeur unitaire		
Total value		

Autres commentaires généraux au tableau

12 Tableau T12 – Extraction de produits forestiers non ligneux et valeur des PFNL extraits

Pas de données disponibles

13 Tableau T13 – Emploi

13.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Emploi-équivalent plein temps (EPT)	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant une période de référence spécifiée.
Emploi	Inclut toute personne pourvue d'un emploi salarié ou à titre indépendant
Emploi salarié	Toute personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail moyennant <u>un salaire ou un traitement</u> en espèces ou en nature.
Emploi à titre indépendant	Personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail en vue d'un <u>bénéfice ou gain familial</u> en espèces ou en nature (par ex. les employeurs, les personnes travaillant pour leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs, les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale).

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

13.2.2 Classement et définitions

Pas de définition.

13.2.3 Données de base

Les données de base sont directement incluses dans le tableau final (pour 2005 uniquement, les données pour les autres années de référence faisant défaut).

13.3 Analyse et traitement des données nationales

13.3.1 Calibrage

13.3.2 Estimation et prévision

13.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

13.4 Données à insérer dans le tableau T13

Catégorie de FRA 2010	Emploi (1000 EPT)		
	1990	2000	2005
Emploi dans la production primaire de biens	ND	ND	0,2168
...dont emploi salarié	ND	ND	0,1382
... dont emploi à titre indépendant	ND	ND	0,0786
Emploi dans la gestion des aires protégées	ND	ND	ND

13.5 Commentaires au tableau T13

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans la production primaire de biens		
Emploi salarié / Emploi à titre indépendant		
Emploi dans la gestion des aires protégées		

Autres commentaires généraux au tableau

14 Tableau T14 – Cadre politique et juridique

Pas de données.

15 Tableau T15 – Cadre institutionnel

15.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Ministre responsable de l'élaboration de politiques forestières	Ministre détenant la responsabilité principale sur les questions forestières et la formulation de la politique forestière.
Directeur des forêts	Le Directeur des forêts – ou chef de l'administration forestière - est le fonctionnaire en charge de l'application du mandat de l'administration publique relatif aux forêts.
Degré de subordination	Nombre de degrés hiérarchiques administratifs entre le Directeur des forêts et le Ministre.
Diplôme universitaire	Titre obtenu auprès d'une université après au moins trois ans d'études post-secondaires.

15.2 Données à insérer dans le tableau T15

Tableau 15a

Catégories de FRA	2008
Ministre responsable de la formulation de politiques forestières: donner le titre complet	Ministère de l'Environnement, Développement Rural et Ressources Marines
Degré de subordination du Directeur des forêts au sein du Ministère	1 ^{er} degré de subordination par rapport au Ministre
	2 ^{ème} degré de subordination par rapport au Ministre
	X 3 ^{ème} degré de subordination par rapport au Ministre
	4 ^{ème} degré, ou degré plus bas, de subordination par rapport au Ministre
Autres organismes forestiers publics au niveau national	
Institution(s) responsable(s) de l'application des lois forestières	Ministère de l'Environnement, Développement Rural et Ressources Marines

Tableau 15b – Ressources humaines

Catégories de FRA	Ressources humaines au sein des institutions forestières publiques					
	2000		2005		2008	
	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes
Effectifs totaux	ND	ND	ND	ND	27	30
...dont possédant un diplôme universitaire ou équivalent	ND	ND	ND	ND	8	75

- Note: Sont incluses les ressources humaines au sein des institutions forestières publiques à l'échelle sous-nationale
- Sont exclues les personnes travaillant dans des entreprises de l'État, dans l'enseignement et la recherche ainsi que les travailleurs saisonniers/temporaires.

15.3 Commentaires au table T15

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Ministre responsable de la formulation de politiques forestières		
Degré de subordination du Directeur des forêts au sein du Ministère		
Autres organismes forestiers publics au niveau national		
Institution(s) responsable(s) de l'application des lois forestières		
Ressources humaines au sein des institutions forestières publiques		

Autres commentaires généraux au tableau

16 Tableau T16 – Formation et recherche

16.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Education forestière	Programme d'enseignement post secondaire centré sur la forêt et sujets associés
Doctorat	Diplôme d'études supérieures (ou équivalent) sanctionnant une durée totale d'études d'environ huit ans.
Master ou équivalent	Diplôme d'études supérieures (ou équivalent) sanctionnant une durée d'études de cinq ans.
Licence ou équivalent	Diplôme d'études supérieures (ou équivalent) sanctionnant une durée d'études de trois ans. .
Diplôme ou Brevet de technicien	Qualification délivrée par un établissement technique d'enseignement supérieur consistant en un ou trois ans d'enseignement post-secondaire.
Centres de recherche forestière financés par des fonds publics	Centres de recherche réalisant principalement des programmes de recherche sur les questions forestières. Le financement de ces centres est fait principalement sur fonds publics ou à travers d'institutions publiques.

16.2 Données nationales

16.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Direction de Services de Sylviculture		Nombre de diplômés		

16.2.2 Données de base

Données directement renseignées dans le tableau final (pour 2008 uniquement, les données pour les autres années de référence ne sont pas disponibles).

16.3 Analyse et traitement des données nationales

16.3.1 Estimation et prévision

16.4 Données à insérer dans le tableau T16

Catégories de FRA	Nombre de diplômés ¹ en éducation relative à la forêt					
	2000		2005		2008	
	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes
Master en sciences forestières ou équivalent	ND	ND	ND	ND	1	100
Licence en sciences forestières ou équivalent	ND	ND	ND	ND	4	50
Diplôme / Brevet de technicien forestier	ND	ND	ND	ND	1	0
Catégories de FRA	Cadres travaillant dans les centres de recherche forestière financés par des fonds publics ²					
	2000		2005		2008	
	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes

Doctorat	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Master ou équivalent	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Licence ou équivalent	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Notes:

1. Le terme « diplômés » se réfère aux étudiants ayant achevé avec succès des études de niveau équivalent ou supérieur à une licence ou bien ayant obtenu un diplôme ou brevet de technicien forestier.
2. Inclut tous les diplômes en sciences et pas seulement en sciences forestières

16.5 Commentaires au tableau T16

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Nombre annuel de diplômés dans le pays		
Cadres travaillant dans les centres de recherche forestière financés par des fonds publics		

Autres commentaires généraux au tableau

17 Tableau T17 – Recouvrement des recettes publiques et dépenses

Pas de données disponibles